

LA VILLE LANCE SON ACHAT
GROUPE D'ÉLECTRICITÉ
100 % VERTE P. 5

TEXIER, 50 ANS
D'ACTIVITÉ P. 16

CLAUDE DERAISIN
HONORÉ P. 25

mém'Orens

N° 257 - MARS-AVRIL 2021

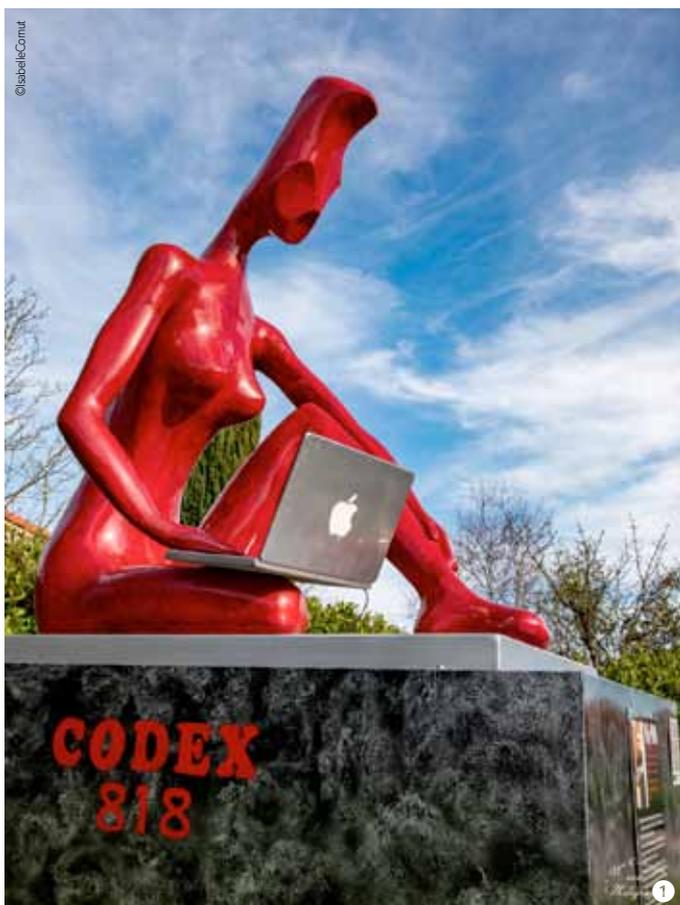


*Forêt urbaine du Tucard,
Merci aux Saint-Orennais!*



ACTUALITÉS MÉTROPOLITAINES
COMMENT SONT PRISES LES DÉCISIONS
À LA MÉTROPOLE ? P. 8 à 11

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr



1 et 2 Mademoiselle Apple et Xiris, l'art continue de s'inviter à Saint-Orens avec l'installation de deux œuvres monumentales de l'artiste Willy Pinna en ville.

3 et 4 Ouverture officielle des ateliers de la KidZ'Ac à Saint-Orens avec la signature de la convention entre le Stade Toulousain et la Ville, en présence de Didier Lacroix et Emile N'Tamack ! La commune a mis à disposition une partie de son bel équipement de la MAM pour ouvrir des ateliers d'éveil ou sportifs aux enfants pendant les vacances !





Le chemin parcouru

Il y a un peu plus d'un an, face au développement de l'épidémie de la COVID 19, notre pays se voyait contraint de se mettre à l'arrêt. Tout le pays à l'arrêt ? Non, car l'action publique, tout comme les services rendus à la population, ne pouvaient, eux, se mettre en pause.

A Saint-Orens, nos agents publics se sont très vite mobilisés autour d'une équipe d'élus qui s'est révélée encore plus soudée, encore plus investie. La continuité du service public est devenue un enjeu prioritaire. Et sur le terrain, des fonctionnements que l'on pensait rigides, se sont modifiés, se sont assouplis, pour privilégier l'efficacité et la solidarité.

Redéploiement des effectifs pour rester au soutien des plus fragiles, invention de nouvelles procédures pour continuer à délivrer un service au public comme à la médiathèque, organiser la communication de crise et répondre aux besoins d'immédiateté, distribuer des masques à tous et dans un temps record, revoir les règles de vie dans nos écoles et l'organisation du temps des repas par exemple, accompagner la logistique d'installation d'un centre COVID ... qui aurait cru que nous étions capables d'une telle adaptabilité, agilité, inventivité ?

Le fait de se sentir tous embarqués dans un même bateau a finalement renforcé nos liens, a rendu les équipes plus réactives, les idées n'ont pas seulement fusé, elles ont été appliquées ! Dans la course folle que nous impose notre époque et cette lutte contre l'épidémie, le seul avantage de ce triste anniversaire -1 an déjà - est de nous permettre de marquer un temps de pause pour regarder le chemin parcouru car c'est finalement un beau chemin.

Je crois que nous pouvons être collectivement fiers, car Saint-Orens est restée dans l'action et à l'écoute de tous, et nous avons continué à avancer et à servir nos concitoyens !

Nous n'avons pas cédé à la tentation de l'immobilisme ou du report des projets. Notre forêt urbaine du Tucard est désormais plantée, nos grands projets -Villa Massot, Altigone, Catala, 4^{ème} groupe scolaire- sont à l'étude, notre Comité Consultatif Citoyen est en ordre de marche, notre MAM a été labellisée JO 2024 ... c'est quand on commence à égrainer un premier bilan après tout juste une année que l'on est heureux.

Alors bien sûr, le temps du COVID est encore trop long. Mais le chemin parcouru nous montre que c'est dans l'action que se construit le temps de l'espoir. Restons confiants et souriants. Personne ne nous volera notre bien vivre ensemble à Saint-Orens au Printemps. ■

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens

<i>Saint'O Actualités</i>	4-6
<i>Saint'O Travaux</i>	7
<i>Actualités Métropolitaines</i>	8-11
<i>En couverture</i>	12-13
<i>Saint'O Nature</i>	14-15
<i>Saint'O Éco</i>	16-17
<i>Vie sociale</i>	18-19
<i>Vie des Quartiers</i>	20-21
<i>Entre Générations</i>	22-23
<i>Saint'O Sportive</i>	24-25
<i>Saint'O Culture</i>	26-27
<i>Médiathèque</i>	28
<i>Infos pratiques</i>	29
<i>Vie métropolitaine</i>	30
<i>Tribunes libres</i>	31

Mém'Orens n° 257
Magazine d'information bimestriel de la mairie
de Saint-Orens de Gameville

Édition Mars-Avril 2021

7 400 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directeur de la publication :

Serge Jop, Adjoint à la Communication

Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /

courriel : communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantmidi.fr

Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville

46 avenue de Gameville

31650 Saint-Orens de Gameville

05.61.39.00.00

[f @villedesaintorensdegameville](https://www.facebook.com/villedesaintorensdegameville)

[@villedesaintorensdegameville](https://www.instagram.com/villedesaintorensdegameville)

Première réunion du Comité Consultatif Citoyen



VOICI LA LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF CITOYEN

ANGEL Marina, BAPT Philippe,
BERRANGER Patrice, BORRI
Jean Marc, BOUDREAU
Patrick, BOUZIGUES Marianne,
BRISSONNETTE Perrine, CALDERARA
Monique, CASAMITJANA Olivier,
CASSISA Emmanuel, CATTELAN
Christophe, CAZENAVE-LARROCHE
Jerome, CHAUMA CARME
Alexandra, CHUNG Frédéric,
COLLET Anne, CORNELISSEN
Cécile, DAGRAS Charles, DUPLAN
Marie-Agnès, FOLTRAN Yolande,
GASTOU François, JOUFFRET Pierre,
LE GALLOU Laetitia, MAGOT Sylvie,
MELLAOUI Véronique, MOREAUX
Eliane, PINET Damien, SARRAILH
Michel, SOMMER Laetitia, VAGLIENTI
Marianne, ZUCCANTE Luigi.

Le Comité Consultatif Citoyen a tenu sa première réunion le 6 mars dernier. L'occasion pour l'ensemble de ses membres de se rencontrer pour la première fois et de poser les bases de leurs travaux futurs. Pour rappel, ce Comité est constitué de 10 Saint-Orennais qui ont été tirés au sort sur liste électorale, 10 personnes dites « qualifiées » ou expertes dans leurs domaines et 10 personnes tirées au sort parmi les candidatures spontanées ; il est animé par un élu

conseiller municipal délégué en charge de cette mission, Pierre Audoubert. À l'origine de la constitution de ce Comité, la volonté d'associer des citoyens et des experts aux choix et aux orientations qui sont fait sur des projets à enjeux, le souhait d'un échange et d'un partage plus élargi et enfin la décision de rendre l'action publique plus transparente.

Le Comité Consultatif Citoyen sera saisi par l'équipe municipale pour travailler sur des projets précis en s'appuyant

sur les instances représentatives de la société civile. « *Nous attendons du 3C que la réflexion collective nous aide à faire émerger des projets innovants, co-construits, pensés pour et avec les citoyens,* explique Pierre Audoubert. *Avec le 3C, les citoyens deviennent les acteurs de leur quotidien.* »

À l'occasion de la réunion suivante, qui s'est tenue le 27 mars, les membres du Comité ont choisi les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler par groupes de travail. ■

VOIE VERTE DE BORDENEUVE



Les travaux d'entretien de la voie verte de Bordeneuve ont commencé. Ils consistent à supprimer les ornières en réutilisant et en aplanissant le matériau concassé déjà en place de manière à ce que cette voie soit praticable pour les piétons dès la réouverture de la passerelle. De plus, un nettoyage des caniveaux présents sur tout le linéaire de la voie a été réalisé. Dès les beaux jours, la Métropole procédera à de l'apport de matériaux concassés sur l'ensemble de la voie. Dans le cadre de la gestion des ouvrages d'art de Toulouse Métropole, le remplacement de la passerelle de Bordeneuve a été décidé compte tenu de son état. Dans l'attente des travaux, une sécurisation de la passerelle existante a été réalisée au mois de février afin de permettre le rétablissement de la circulation piétonne. ■

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 13 AVRIL 2021
À 18H30**

Cette séance se déroulera
sans public.

Elle sera retransmise en direct
sur la page Facebook de la Ville
et visible en différé sur le site
de la ville.

Facebook.com/
villedesaintorensdegameville
<https://www.ville-saint-orens.fr> ■



Réduire le coût des factures d'électricité grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité ? C'est ce que propose Saint-Orens en collaboration avec Wikipower !



Jean-Luc DUPRESSOIRE,
Adjoint à la Transition Énergétique
et à la Commande Publique

La Ville lance son achat groupé d'électricité 100 % verte !

Notre commune a placé les thématiques économiques et énergétiques au centre de ses priorités. En effet, elle organise aujourd'hui son premier achat groupé d'électricité 100 % verte issue d'énergies renouvelables. Une action dont les objectifs sont de vous permettre de réaliser des économies sur vos factures d'énergies, et de consommer de l'énergie verte. « *Nous voulons permettre aux Saint-Orennais, comme nous l'avons fait pour la mutuelle communale, de bénéficier des meilleurs tarifs et donc d'augmenter leur pouvoir d'achat tout en préservant notre planète grâce à l'électricité verte* », explique Jean-Luc Dupressoire, Adjoint à la Transition Énergétique.

180 € d'économies en moyenne !

Grâce à cette opération, vous pourrez réaliser des économies en moyenne de 180 € par an et par ménage ! Dans ce cadre, et si vous êtes intéressés, vous pouvez vous pré-inscrire gratuitement et sans engagement sur le site <https://saint-orens-energie.fr> pour avoir ensemble encore plus de poids.

Le prestataire Wikipower accompagne la Ville

La Ville a sélectionné la candidature de la société Wikipower, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'électricité. Cette société aura pour missions de recenser les ménages intéressés grâce à leurs pré-inscriptions et de répondre à toutes leurs questions, par téléphone et/ou par e-mail. Wikipower a pour but de vous informer sur le marché de l'énergie ainsi que sur l'achat groupé et assure un accompagnement continu des personnes intéressées par l'action notamment dans les démarches de pré-inscription et de souscription.

Pré-inscription gratuite jusqu'au 31 mai 2021

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire sont invités à se pré-inscrire gratuitement et sans engagement à l'achat groupé d'électricité avant le 31 mai 2021, par Internet <https://saint-orens-energie.fr> ou par téléphone 05.82.95.41.81.

La pré-inscription est simple et rapide, il suffit de se munir de sa dernière facture d'électricité pour compléter le formulaire. Une fois l'offre négociée par la Ville, chaque inscrit recevra un calcul personnalisé des économies qu'il pourrait réaliser, ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur. Chaque participant est ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

Etienne Jallet, Président de Wikipower explique : « *Plus le nombre de participants sera élevé, plus nous aurons de poids auprès des fournisseurs pour négocier les prix. J'invite donc les Saint-Orennais, Saint-Orennaises à se mobiliser de manière massive et à partager cette action auprès de leurs proches. D'autant plus qu'il s'agit d'une action entièrement gratuite.* » ■

Informations pratiques :

- Internet : <https://saint-orens-energie.fr>
- E-mail : info@saint-orens-energie.fr
- Tél. : 05.82.95.41.81



Réalisez des économies sur vos factures !

Pré-inscription gratuite et sans engagement jusqu'au 31 mai 2021 sur : <https://saint-orens-energie.fr>





Une Cellule téléphonique d'accompagnement COVID

À la grande satisfaction des Saint-Orennais, dès le lundi 18 janvier, le Centre de Vaccination a ouvert ses portes à Saint-Orens, Salle Jean Dieuzaide, Place de la Fraternité au 42, avenue Augustin Labouilhe.

« Vous avez été très nombreux à vouloir vous faire vacciner et cette volonté est un signe très positif pour parvenir collectivement à sortir de cette crise sanitaire. Mais vous avez également été très nombreux à nous faire part de vos difficultés à prendre rendez-vous. J'ai par ailleurs conscience qu'il est souvent difficile pour notre population âgée de suivre les démarches indiquées pour s'inscrire », indique Madame le Maire.

Face à cette situation, la Municipalité a décidé de mettre en place une cellule téléphonique d'accompagnement COVID à disposition des publics concernés et

de leur famille afin de guider, informer et accompagner ceux qui rencontrent des difficultés. Ce dispositif est actif depuis le mercredi 27 Janvier et joignable au 05 82 08 35 18 du lundi au vendredi de 14H à 17H. Le standard est animé par les personnels qualifiés du CCAS et par des bénévoles formés spécifiquement. En fonction de votre situation, vos interlocuteurs pourront vous informer ou vous recommander pour être vacciné plus rapidement. « Les médecins qui animent notre Centre COVID ont fait le choix, à juste titre, de n'ouvrir des créneaux de vaccination sur la plateforme que quand ils ont reçu ou

quand ils ont la certitude qu'ils vont recevoir, des doses de vaccins. Nous sommes tenus quasi quotidiennement informés de la situation par cette équipe médicale et nous les en remercions », précise Dominique Faure.

Il est par ailleurs rappelé que la mairie s'est dotée d'un service d'« alerte SMS » qui permet, sur simple inscription, de recevoir des informations importantes et urgentes. Pour pouvoir bénéficier de ce service personnalisé, il suffit de remplir le formulaire d'inscription « Alerte SMS » sur le site internet ou à l'accueil de la Mairie principale. ■

RÉUSSITE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DU DIMANCHE 7 MARS 2021

La ville a accompagné la vaste campagne de vaccination qui a été décidée par le gouvernement au niveau national le premier week-end de mars. Agents de la collectivité, élus et bénévoles se sont mis à la disposition des médecins de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pastel animée par le Docteur Bourgeois pour accueillir un maximum de patients au sein du Centre de vaccination le dimanche 7 mars.

Au total, 385 personnes ont pu recevoir la première injection du vaccin Astra Zeneca. À cette occasion, la ville de Saint-Orens a eu le plaisir d'accueillir le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Région Occitanie, Marc Zarrouati. « J'ai été impressionné par l'efficacité et la mobilisation de vos équipes sur le terrain. Bravo vraiment », message qu'il a adressé à M^{me} Dominique Faure, Maire de Saint-Orens, à l'issue de sa visite sur le terrain. ■



Le centre de vaccination de Saint-Orens.



Règles d'urbanisme : mieux les connaître



Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, au risque d'être en infraction avec le Code de l'urbanisme. En fonction de la nature des travaux envisagés, trois situations sont à distinguer.



Serge JOP,
Adjoint à l'Urbanisme
et à l'aménagement
urbain

Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les nouvelles constructions ou extensions d'une surface de moins de 5 m²,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.

NB : Les nouvelles constructions ou extensions de moins de 5 m² même si elles sont dispensées d'une autorisation doivent respecter le PLUI-h et notamment les règles d'implantation et de hauteur.

Les travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

Certains travaux de faibles importances ne nécessitent pas de demande de permis de construire, mais leur réalisation est conditionnée par l'obtention d'une déclaration préalable. Il peut s'agir :

- de toute construction nouvelle entraînant la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, garage, pergola...),

- d'une extension d'un bâtiment existant d'une surface comprise entre 5 et 40 m² (vérifier les conditions auprès du service),
- de la transformation d'un garage en pièce d'habitation,
- d'un changement de destination de locaux existants (transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment,
- des travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (création d'ouverture, remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade),
- des piscines non couvertes d'une superficie comprise entre 10 et 100 m²,
- de la construction ou de la modification d'une clôture,
- de la pose de panneaux photovoltaïques.

Le permis de construire

Certains travaux de construction de plus grande importance impliquent un permis de construire. Il peut s'agir des cas suivants :

- la construction d'une maison individuelle ou de ses annexes de plus de 20 m²,
- les extensions comprises entre 20 et 40 m² lorsque la surface totale de la construction dépasse les 150 m²,

- les extensions de plus de 40 m² de surface,
- les travaux entraînant une modification de la structure porteuse ou de la façade lorsqu'ils s'accompagnent d'un changement de destination. ■

Le recours à un architecte est obligatoire pour tous les projets de construction et les projets d'agrandissement dont la surface de plancher est supérieure à 150 m².

La liste des travaux énoncés dans chaque rubrique n'est pas exhaustive, aussi le service urbanisme est à votre disposition pour examiner votre projet. En effet, il peut vous renseigner sur le règlement applicable et les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier.

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Centre Technique Municipal
10 rue du Négoce
31650 - Saint-Orens de Gameville
05.61.14.88.44
urba@mairie-saint-orens.fr



Les travaux achevés

RÉNOVATION DU PARKING RUE DES LAURIERS

Le parking situé rue des Lauriers au niveau de la zone commerciale de l'Orée du Bois a été rénové avec la pose d'un enrobé à chaud et le traçage des places de parkings pour un montant de 45 000 €. Ces travaux ont été réalisés par Toulouse Métropole. ■



Actualités Métropolitaines

Nous vous invitons à découvrir ces nouvelles pages dans votre Mem'Orens consacrées à des actualités métropolitaines qui impactent directement notre territoire et notre économie. Deux élus de Saint-Orens nous représentent à Toulouse Métropole : **Dominique Faure**, Maire de Saint-Orens, également 1^{re} Vice-présidente de Toulouse Métropole chargée de l'économie, de l'innovation et de l'emploi, et **Serge Jop**, Adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement urbain.



JONCTION EST, ELLE AVANCE !

En étude depuis 2006, il s'agit d'un projet de création d'un échangeur entre les bretelles 17 et 18 de la Rode Est et d'aménagement de voies nouvelles d'accélération et de décélération. Il sera également réalisé une liaison automobile, piétonne et cyclable de 1,2 km avec la RD16 à proximité du site d'Entiore et d'un accès à la zone d'activités de la Grande Plaine, à proximité de la Cité de l'Espace. L'objectif est de décongestionner le trafic routier autour de Saint-Orens, de Balma et de Quint-Fonsegrives. À l'occasion du Bureau métropolitain du 3 mars dernier et à la suite du désengagement de la Région sur ce projet, les nouvelles modalités de financement ont été actées : 50 % du montant total, soit 17,95 millions d'euros, seront financés par Autoroutes du Sud de la France et les autres 50 % seront pris en charge par Toulouse métropole.





L'OTAN S'INSTALLE À TOULOUSE

Le 28 janvier 2021, l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) a confirmé son choix d'implanter son centre d'excellence spatiale, sur le site du CNES (Centre National d'Études Spatiales), à Toulouse. Ce centre d'excellence sera situé au cœur du plus grand écosystème spatial en Europe, entouré du commandement de l'espace de l'armée de l'Air et de l'Espace, du Space Lab, d'industries spatiales internationales de premier plan, d'acteurs du « New Space », de laboratoires innovants, d'universités et de centres de recherches. Il bénéficiera d'une expertise unique, à la fois privée et publique, militaire et civile, industrielle et académique. Le Commandement de l'espace (CDE) de l'Armée de l'air et de l'espace est déjà implanté au Centre spatial de Toulouse : le centre d'excellence de l'Otan (CEO) lui sera adossé. Le centre de l'OTAN s'installera dès l'été 2021 sur le site. À terme, il accueillera 42 personnes. Ce choix est une reconnaissance de la grande dynamique spatiale de Toulouse qui est synonyme de développement économique et donc d'emplois.

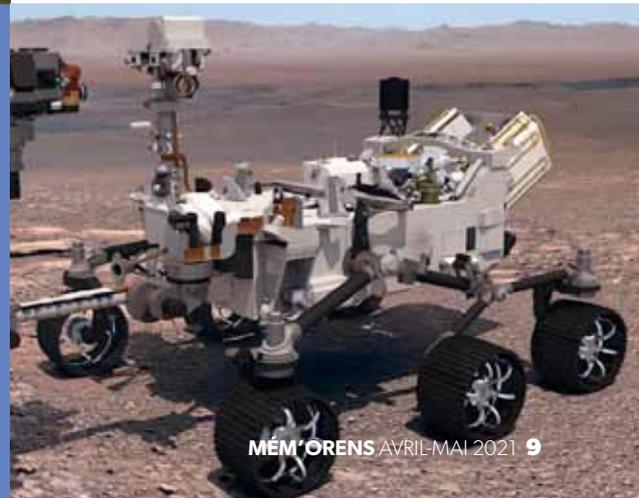


PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE MÉTROPOLITAIN

Une délibération importante a été adoptée au conseil métropolitain du 4 février dernier afin de permettre l'accès à tous à une alimentation de proximité saine et durable. Elle permet de concrétiser une démarche multipartenariale initiée depuis 2018 par la Métropole avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Cette convention permettra de travailler sur la planification et la préservation du foncier agricole, l'installation agricole, l'accompagnement vers des pratiques agro-écologiques, une meilleure connaissance des filières locales, un accompagnement pour la commercialisation en circuits courts et la promotion de l'agriculture.

MISSION MARS

Le 18 février 2021 le rover Persévérance a atterri sur Mars, 6 mois après son départ de la Terre. Il s'agit là d'une victoire, entre autres, de la métropole toulousaine et d'une nouvelle preuve de l'excellence de notre territoire. En effet, ce rover de la NASA embarque à son bord un microphone développé à Toulouse par l'ISAE-SUPAERO afin d'enregistrer les sons sur la planète rouge.



COMMENT SONT PRISES LES DÉCISIONS À LA MÉTROPOLE ?

Le 28 juin 2020, 180 291* électeurs de Toulouse Métropole ont élu 133 conseillers communautaires. Le 16 juillet 2020, lors du 1^{er} conseil de la Métropole de ce nouveau mandat, ces conseillers ont élu Jean-Luc Moudenc président de Toulouse Métropole.

**180 291 électeurs au premier tour (37 communes), 137 536 au second tour (7 communes)*

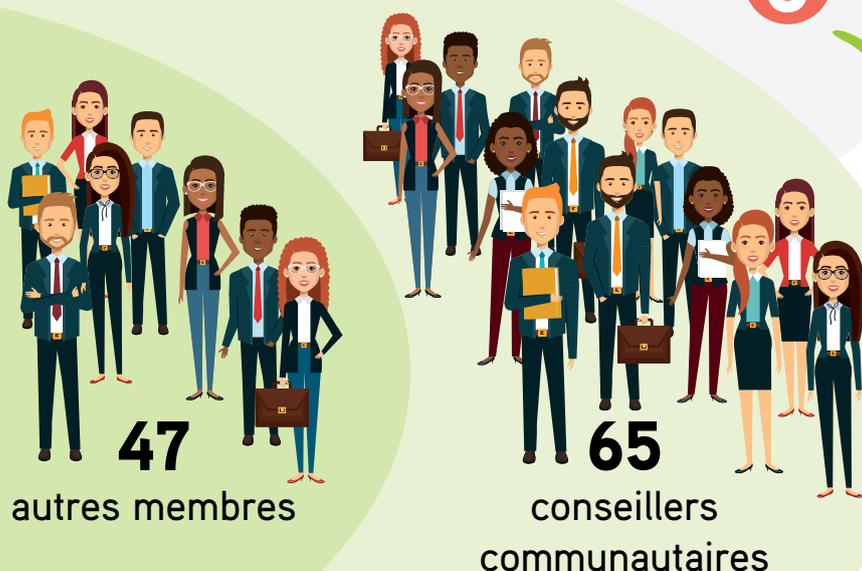


15 COMMISSIONS

- Eau et Assainissement
- Cohésion sociale et inclusion
- Sports et Bases de loisirs
- Culture
- Propreté, Proximité, Pôles territoriaux
- Prospective et contractualisation
- Habitat et logement
- Mobilités
- Économie circulaire et déchets
- Aménagement et politique foncière
- Économie, innovation et emploi
- Modernisation de la collectivité et finances
- Voirie
- Écologie, développement durable, transition énergétique
- Urbanisme et projets urbains

Chaque commission
• **débat**
sur sa thématique
• **examine les projets**
qui seront soumis
au bureau et au conseil
et donne un avis

3



4

- Le bureau vote certaines délibérations sur des sujets qui lui ont été attribués par le conseil
- Le conseil débat et vote les autres délibérations

le la Métropole : **133** élus

LE RÔLE DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Le conseil de la métropole est l'**organe délibérant**. Il débat et vote les délibérations. Il vote également le budget.

Le conseil de la Métropole élit :

- l'**organe exécutif** : le président et les vice-présidents
- les membres du Bureau.

Le conseil de la Métropole se réunit cinq fois par an pour examiner toutes les délibérations qui lui sont proposées. Une fois votées, elles sont soumises au Préfet pour un contrôle de légalité. Elles sont alors exécutoires (doivent être mises en œuvre) et sont mises en ligne, sur toulouse-metropole.fr dans, les 15 jours qui suivent la séance.

Le conseil de la Métropole attribue au **Bureau** certaines délégations, avec notamment

- les relations avec différentes instances comme les PME, PMI, l'AUAT, l'administration fiscale, les ONG, les sociétés d'autoroute et celles d'aménagement, Tisséo, EDF, ENEDIS...)
- le suivi de différents travaux comme, les friches industrielles, les conventions avec les syndicats inter-communautaires, les animations des Bases de loisirs et des événements sportifs, les travaux du réseau d'Eau et d'assainissement, les grands événements culturels...
- et aussi la qualité de l'air, la Charte de l'environnement, l'écomobilité, le handicap et l'accessibilité, l'agriculture et l'alimentation...

EN 2020, TROIS NOUVELLES VICE-PRÉSIDENCES

- Participation citoyenne
- Transition digitale
- Vélo et nouvelles mobilités



Sur toulouse-metropole.fr suivez en direct ou en différé les conseils de la Métropole, consultez les délibérations qui ont été votées ainsi que la liste complète des élus avec leurs délégations et les grands projets. Plus d'informations sur toulouse-metropole.fr



Plantation de la forêt urbaine du Tucard : un beau succès



Les jeunes élus du CME le jour de la plantation

Plusieurs petits Saint-Orennais ont demandé à leurs parents de venir planter un arbre et ainsi profiter du grand air tout en s'amusant durant cette période un peu compliquée. Malgré le vent qui souffle fort à Saint-Orens ce jour-là, ils ont été nombreux à venir mettre la main à la pâte sur cette parcelle de terre qui accueillera bientôt cette nouvelle forêt. Un rêve pour ces enfants (et leurs parents) de pouvoir voir les arbres pousser et grandir avec eux !

Plus de 400 planteurs bénévoles en février

Ils sont nombreux à avoir chaussé les bottes et enfilé les gants pour participer à ce chantier de plantation. Sur le seul mois de février, c'est plus de 400 bénévoles qui ont participé (familles, enfants et associations confondus). Sur les 12 000 arbres à planter, il ne restait plus que 4 000 plants à mettre en terre sur le mois de mars. « Les Saint-Orennais se sont énormément mobilisés, explique Jade Bosché, responsable du service environnement de la ville. Nous avons été agréablement surpris par l'engouement citoyen suscité autour de ce projet. Aussi bien chez les enfants que chez

les adultes, tout le monde s'est déplacé, parfois même alors que la météo était maussade. »

Merci aux associations

De nombreuses associations ont donné de leur temps pour venir prêter main-forte. Au premier rang d'entre elles, l'association Caminarem qui œuvre pour la réouverture des sentiers de randonnée depuis 30 ans et compte pas moins de 130 adhérents. Caminarem a mobilisé une soixantaine de ses bénévoles sur le chantier de plantation les 30 janvier et 11 février. Formés par l'association Arbres et Paysages d'Autan, ils ont amené leurs outils de jardinage, leur bonne humeur et leur savoir-faire pour contribuer efficacement à la mise en terre de près de 1 600 arbres et arbustes. Un grand merci à eux et aux associations SONE, AJEP, AVF, SOAPI et Cant'Orens.

Le Conseil Municipal des Enfants dans l'action

Les jeunes élus du CME se sont également motivés et ont été accueillis par François Ubeda, Conseiller délégué à la Jeunesse, Agnès Mestre, adjointe à l'environnement, Jean-Luc Dupressoire, Adjoint au Maire et



Mme le Maire sur le site de la Forêt Urbaine le 10 février dernier. Ils ont visité la plantation et posé de nombreuses questions. « Nos jeunes élus ont été de bons ambassadeurs puisqu'ils ont proposé à leurs établissements scolaires de mobiliser leurs petits camarades. C'est comme ça que trois écoles vont participer aux plantations sur le mois de mars », commente François Ubeda, conseiller municipal en charge de la Jeunesse et du CME. Une expérience



qui a beaucoup plu à nos jeunes élus qui ont d'ailleurs décidé de renouveler l'expérience sur la journée du 17 mars.

Une inauguration officielle très médiatisée

Pour le lancement officiel de la plantation utilisant la méthode du botaniste japonais « Miyawaki » le 6 février, les partenaires Reforest'Action et Allianz étaient présents avec une vingtaine de bénévoles venus braver le vent pour assister à la mise en terre des premiers plants aux côtés de Dominique Faure, Maire de Saint-Orens, Agnès Mestre, adjointe en charge de l'Environnement et Jean-Luc Dupressoire, Adjoint en charge de la transition énergétique. La presse locale et nationale avait également répondu présente : *La Dépêche du Midi*, *le journal Sud-Ouest*, *100 % Radio*, *France 2 (télé matin)*, *France 3...* ont relayé cette inauguration qui a permis de rappeler l'engagement fort des Saint-Orennais en matière de verdissement du territoire et de séquestration du carbone au bénéfice des générations futures.

Plombage et paillage

La plantation se poursuit tout le long du mois de mars en partenariat et selon la méthode préconisée par Arbres et Paysages d'Autun. Concernant l'arrosage, il faut savoir qu'il intervient dès la plantation, cela s'appelle le plombage ; puis les plants sont paillés en épaisseur (paille et copeaux de bois) afin de maintenir l'humidité aux pieds des plants. L'association ne préconise pas d'arrosage par la suite, dans la mesure où les petits arbres sont mis en terre et paillés avant fin mars. En cas de sécheresse intense, la ville a prévu un arrosage ponctuel et raisonné afin de préserver les jeunes plants. Mais comme il s'agit d'essences locales (16 espèces d'arbres et arbustes), elles sont normalement adaptées pour supporter et résister aux conditions pédoclimatiques de notre région. Il a par ailleurs été prévu que le système d'irrigation ainsi que les clôtures soient recyclés afin de trouver un nouvel usage sur un autre chantier au terme des 3 premières années. Du paillage a été fourni gracieusement par l'Agence SERPE de Mathieu Spireti, un geste particulièrement apprécié.

Fixation du carbone et biodiversité

« Nous avons fait le choix d'expérimenter deux techniques de plantation sur deux parcelles contiguës. Mais l'objectif commun est bien de favoriser la biodiversité et de "piéger" le carbone », explique Agnès Mestre. Des scientifiques de l'Université Paul Sabatier et du CNRS sont déjà intéressés pour effectuer un suivi scientifique et comparatif des deux techniques de plantation. La biodiversité végétale de cette forêt va accueillir une faune locale variée qui va pouvoir s'installer au cœur des îlots et y trouver refuge puisque cette forêt urbaine sera protégée et sanctuarisée.

« La forêt urbaine de Saint-Orens suscite déjà l'intérêt d'autres communes en France qui se tournent vers nous afin que nous leur donnions des conseils. Nous sommes heureux de montrer qu'en matière d'enjeux écologiques, rien ne vaut l'action ! », conclut Dominique Faure. ■

Le ponton du lac des Chanterelles



En 2018, la Ville a mené une étude paysagère au lac des Chanterelles afin de conserver l'identité naturelle du site tout en répondant aux enjeux écologiques et esthétiques de cet espace intime et sauvage. Aussi, afin de guider les usagers vers l'eau dès l'entrée principale du site, donner à voir le paysage, les arbres remarquables et la faune sauvage, l'installation d'un ponton en bois a été proposée en concertation avec les habitants du quartier. D'une largeur de 5 m et d'une profondeur de 2,70 m, cet ouvrage réalisé en bois, accessible à tous, a été installé courant janvier. Il permet de dissimuler la buse d'alimentation disgracieuse tout en permettant aux pêcheurs, promeneurs et curieux de la nature, de s'imprégner de la tranquillité et de la richesse des lieux. Venez le découvrir ! ■

SAUVEGARDONS LES HIRONDELLES À SAINT-ORENS!

Plus que 7 maisons accueillent des nids d'hirondelles à Saint-Orens ! Ce constat récent montre qu'il faut agir rapidement pour que ces beaux oiseaux, utiles mais menacés, continuent d'enchanter notre quotidien et celui des prochaines générations.

Migrateurs annonçant le printemps, voltigeurs remarquables, les hirondelles sont aussi des insectivores voraces contribuant à réguler les populations de mouches, de taons, de pucerons et surtout de moustiques ! Partout en France, leurs effectifs diminuent et c'est pour cette raison que ces oiseaux et leurs nids sont strictement protégés par la loi.

L'enquête menée par l'Association Saint-Orens Nature Environnement (SONE) en 2020 sur notre commune a montré des résultats inquiétants : seulement sept sites de nidifications d'hirondelles ont été répertoriés sur la commune et cinq d'entre eux accueillent moins de trois nids.

L'association SONE et la Municipalité, conscients de cette situation préoccupante, sont en cours de concertation pour mettre en place un plan de protection. ■

Pour tout renseignement sur les hirondelles et leur protection, contactez SONE : www.sone.fr ou par mail saintorensnatureenvironnement@gmail.com



POUR FAVORISER LA PRÉSENCE DES HIRONDELLES

Voici quelques règles à suivre pour protéger les hirondelles et tenter de permettre un accroissement de leurs populations !

- Ne pas détruire ni détériorer les nids en place, même en hiver. C'est interdit par la loi !
- Pour éviter les salissures sur les murs, placer si besoin, des planches amovibles en dessous des nids.
- Favoriser l'installation de nouvelles hirondelles par la pose de nichoirs artificiels.

Frelons asiatiques : comment lutter ?



L'arrivée du printemps signe aussi l'arrivée des frelons asiatiques et il est important de prendre conscience du fléau qu'ils représentent pour tous les insectes car c'est un prédateur.



COMMENT FABRIQUER VOTRE PROPRE PIÈGE ?

Pour réaliser votre piège, vous devrez faire 3 trous de maximum 1 cm dans une bouteille en plastique puis découper le haut de la bouteille afin de pouvoir le retourner (voir photo ci-contre) ensuite vous pourrez mettre à l'intérieur de la bouteille un fond de vin blanc puis la même quantité de sirop de cassis et enfin environ le triple de bière brune. Vous n'avez plus qu'à accrocher votre piège, à l'aide d'une ficelle par exemple, à une branche. Ce piège est efficace si il est réalisé correctement afin de ne pas prendre au piège d'autres insectes.

Alors comment lutter contre cet envahisseur ? En s'appuyant sur les connaissances de la biologie et du cycle de vie d'une colonie de frelons, on sait que c'est un cycle annuel. La reine, fécondée au mois d'octobre, passe l'hiver dans une cachette avec seulement quelques ouvrières pour l'accompagner. Elle en sort à partir du mois de février et explore son environnement à la recherche d'un emplacement pour fabriquer son nid primaire. C'est à ce moment clé et jusqu'au mois de mai que l'on peut installer des pièges et éviter ainsi la construction d'un nid secondaire beaucoup plus gros (visibles en haut des grands arbres).

Un piégeage bien mené et par le plus grand nombre a montré son efficacité dans certaines communes !

Chaque particulier peut participer au piégeage des reines fondatrices dès février et jusqu'en mai. Pour cela, on peut installer dans son jardin des pièges sélectifs avec un ou plusieurs

trous d'entrée de 8,5 mm de diamètre ainsi qu'un appât sélectif pour ne pas attirer d'autres butineurs essentiels à la biodiversité. Les pièges sont à disposer entre 50 cm et 150 cm du sol, par exemple près du composteur, d'un tas de bois ou des arbres fruitiers dans les jardins (voir modèle ci-contre).

Il n'y a pas que le piégeage pour lutter contre le frelon, les nids primaires s'ils sont repérés, sont aussi à détruire comme les nids secondaires. Pour détruire un nid de frelons, il faut s'adresser à un professionnel. Sachez que dans le cadre de sa politique de lutte contre les nuisibles, la Ville prend en charge 80 % du montant de la facture des particuliers (dans la limite de 110 € sur demande écrite et présentation de la facture, d'une attestation d'intervention du professionnel et d'un RIB).

« Cette lutte contre le frelon asiatique ne peut être efficace que si tout le monde s'y met. De nombreuses colonies d'abeilles sont décimées dans notre commune par le frelon asiatique et notamment sur le rucher municipal en bord de Marcaissonne », indique Christophe Margalejo, de l'association saint-orenaise SoApi. ■

SoApi se propose durant la période d'essaimage des abeilles (mars à juin) de venir enlever tout essaim venu se poser chez un particulier. Les essaims ainsi récoltés seront installés dans le rucher communal de l'association. Vous pouvez contacter l'association SoApi pour venir récupérer des essaims d'abeille chez vous au 07 80 47 56 99 ou par mail contact@soapi-asso.fr

Les apiculteurs de Saint-Orens vous disent d'avance un grand merci !

Texier, 50 ans d'activité de menuiserie sur trois générations

Depuis 50 ans, trois générations de père en fils partagent la même passion familiale pour la menuiserie.

En décembre 1970, la STE CHAULIAC (Entreprise Générale du Bâtiment) cède son activité « Menuiserie Bois » à Robert Texier qui était responsable de ce secteur depuis douze ans. L'entreprise TEXIER commence alors son activité sur notre commune avec deux compagnons et installe ses bureaux et son atelier Avenue de la Marqueille dans le garage d'une maison pendant cinq ans.

En 1975, se construit l'atelier de 300 mètres carrés situé Chemin Pelluret ; cet espace de travail a permis à l'entreprise de se développer dans la fabrication d'escaliers, aménagements de bureaux, agencements de cuisine, parquet, volets et autres.

En 1980, Christian Texier (le fils), après avoir obtenu son CAP et BEP de menuisier au Lycée Bayard à Toulouse, intègre la menuiserie. En 1999, il succède à Robert, modifie le statut de l'entreprise en SARL et

la pérennise en investissant dans des nouvelles machines afin de se positionner sur de nouveaux marchés.

La 3^e génération intègre la Menuiserie avec Romin Texier en 2010 qui prépare en parallèle son diplôme de menuisier en alternance chez les Compagnons où il obtient son CAP, BEP et BAC PRO. Au second trimestre 2021, Romin Texier deviendra cogérant de la SARL TEXIER.

La confiance est le facteur premier de

réussite de cette transmission familiale.

Père, fils et petit-fils, ont la capacité de faire de leur passé un atout, une force. C'est cet héritage qui leur permet d'ouvrir les portes à l'avenir, aux futures générations, tout en préservant l'entreprise, ses intérêts et ses valeurs familiales.

Qu'en sera-t-il de la 4^e génération ? Peut-être qu'une femme reprendra le flambeau familial ! ■



LE CENTRE COMMERCIAL A 30 ANS !



Votre centre Commercial Leclerc Saint-Orens fête ses 30 ans en avril.

« Vivement la réouverture afin de pouvoir célébrer cet anniversaire avec vous, clients fidèles, nos voisins, ainsi qu'avec tous les commerçants et restaurateurs. » ■

#1 JEUNE, 1 SOLUTION

Dans le cadre du plan #FranceRelance, le gouvernement a mis en place un programme d'accompagnement dédié aux jeunes : 1 jeune, 1 solution.

Avec plus de sept milliards d'euros investis au plan national, il vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières... Les conseillères du service Emploi de la ville sont à votre disposition pour répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route. ■

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du service emploi en appelant le 05.61.39.54.02 pour échanger autour de votre projet professionnel.



Ils s'installent

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET MASSAGES BIEN-ÊTRE



La réflexologie plantaire vise à stimuler l'homéostasie, soit la tendance naturelle de l'organisme humain à se maintenir en bonne santé. À chaque zone du pied correspond un organe ou une fonction du corps humain. En stimulant manuellement ces zones réflexes, il est donc possible d'agir sur les organes ou les fonctions qu'elles représentent. Le massage quant à lui aide à libérer les tensions musculaires et les blocages énergétiques, et redonne au corps souplesse et mobilité. Ce temps de relaxation physique va entraîner un moment de bien-être général et aussi une détente psychique. Des soins adaptés à chacun et proposés au cabinet ou à domicile.

MORGANE FERRÉ

58 chemin des Carmes à Saint-Orens - 06.82.64.61.56
contact@morganeferre.fr - www.morganeferre.fr

CUISINE TRADITIONNELLE THAÏLANDAISE À EMPORTER



Kocharavithai est installée à Saint-Orens comme traiteur spécialisé en cuisine Thaïlandaise traditionnelle, car elle est originaire de ce pays. Elle vous propose des plats traditionnels comme : les currys, les Toms Yam (soupes), le riz et les nouilles sautées, les nems Thaï...

En vente à emporter uniquement, pas de livraison. Il est possible de commander au détail ou des quantités plus importantes pour des événements par exemple. Elle cuisine exclusivement avec des produits frais et demande donc de commander, si possible, 24 heures à l'avance.

Le point de retrait est situé au 35 bis rue du Bousquet à Saint Orens. Les commandes peuvent être passées par téléphone ou par SMS, ainsi que via la page Facebook.

KOCHARAVITHAI

35 bis rue du Bousquet à Saint-Orens - 06.30.73.10.95
www.facebook.com/kocharavithai

UNE BARBIÈRE À LA POINTE AIGUISÉE



Après avoir travaillé durant trois ans pour deux barbiers réputés sur Labège et dans la galerie Leclerc de Saint-Orens, Daisy Krenzer, s'est installée depuis août 2020 sur la commune.

Elle vous propose donc de vous accueillir dans son barber shop type spa, au sein d'une petite garçonnière de style British. Elle propose, en plus des coupes et barbes, des soins du visage, blanchiment dentaire

et massages bien-être. Elle travaille avec le site de prise de rendez-vous PLANITY qui permet une meilleure gestion de la clientèle pour éviter l'effet salle d'attente et surnombre et ainsi respecter les protocoles COVID.

Elle propose également des produits anglais et d'autres marques made in France et Végan.

LA POINTE AIGUISÉE

1 avenue de Gameville (1er étage) à Saint-Orens - 06.11.60.40.11
daisy.k@hotmail.fr - www.lapointeaigusee.fr

UN CONSEILLER IMMOBILIER PRÈS DE CHEZ VOUS !



Eric Bernard habite à Saint-Orens depuis dix ans. Il est agent immobilier indépendant et connaît très bien notre belle commune. Avec un système économique différent des agences traditionnelles, ses honoraires sont adaptés entre 3 et 5 %. Doté d'une grande flexibilité et disponibilité il pourra ainsi vous accompagner dans votre projet. N'hésitez pas à le contacter pour estimer vos appartements, maisons ou terrains, c'est gratuit !

Eric BERNARD, votre conseiller immobilier
29 rue des Alisiers à Saint-Orens - 06.80.36.15.59
eric.bernard@iadfrance.fr - www.iadfrance.fr

LA CHROMOTHÉRAPIE, LE SOIN PAR LES COULEURS



La chromothérapie consiste à utiliser de la lumière dans la prise en charge globale de votre santé. On parle également de lumnothérapie ou de photothérapie. Cette technique énergétique est un complément à la médecine traditionnelle. Voici une liste non exhaustive des troubles pour lesquels la chromothérapie peut vous aider (vous trouverez plus d'exemples sur son site internet) : stress – anxiété, peur – irritabilité, troubles du sommeil, douleurs diverses, gestion des émotions, addictions... Eugénie travaille avec une lampe fabriquée en France par une société spécialisée en lampes de chromothérapie.

SOINS PAR LES COULEURS

63 rue des Chanterelles à Saint-Orens - 06.16.58.93.07
eugenie@soinsparlescouleurs.fr
https://www.soinsparlescouleurs.fr/

UN SPÉCIALISTE DES VISITES VIRTUELLES 3D

Avec la meilleure technologie sur le marché, l'entreprise 360YourHouse créée par Lucas GOURET-DESORMIERE, permet aux commerçants, agence immobilière, musée, galerie d'art... de faire face à la COVID-19 et de s'adapter en proposant à leurs clients de l'innovation !

Elle permet aussi de former des intérimaires, futurs salariés et de faire gagner du temps au manager dans la formation car maintenant, les entreprises peuvent présenter l'environnement de leur structure à travers un outil de communication performant à l'ensemble de leurs parties prenantes.

Devenez flexible et donnez envie à vos clients et salariés, innovez ! N'hésitez pas à le contacter pour digitaliser votre structure.

360 YOUR HOUSE

7 rue des Bleuets à Saint-Orens - 07.81.51.82.88
lucas.gouret@360yourhouse.com - www.360yourhouse.com

MO OM ARCHITECTURES



Forte de ses quinze années d'expérience en tant que chef de projet, l'agence MO|OM Architectures a vu le jour en ce début d'année 2021.

L'agence MO|OM Architectures c'est de l'écoute, du dialogue, de l'échange pour remettre l'humain au cœur de l'architecture. Travaillant aussi bien avec les particuliers qu'avec les professionnels, Myriam Carde vous accompagne dans vos projets, de la conception à la réalisation (construction, rénovation, extension/surélévation, aménagement intérieur, conseils).

MO OM Architectures / Myriam Carde

06 72 18 13 04 - contact@mo-omarchitectures.fr
www.mo-omarchitectures.fr - Instagram: @mo_omarchitectures

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises et des commerçants qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre commerce ou entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr



Téléchargez votre application ICOPE MONITOR

Vivre mieux, en bonne santé et continuer à faire ce qui est important pour chacun en gardant son autonomie. Ce sont les objectifs du programme ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Santé déployé en Occitanie. Découvrez l'application ICOPE MONITOR, développée par le Gérotopôle du CHU de Toulouse, pour évaluer et suivre en autoévaluation les six fonctions essentielles au vieillissement en bonne santé. C'est un outil de prévention facile et rapide à utiliser. Cette application gratuite, destinée aux seniors, et aussi utilisable par les professionnels de santé, permet de mesurer en quelques minutes seulement six fonctions clés : la vue, l'audition, la nutrition, la cognition, l'humeur et la mobilité.

Cette application est disponible sur Apple Store et Google Play mais également depuis un ordinateur ou une tablette via internet sur l'adresse suivante [Lhttps://icopebot.botdesign.net/](https://icopebot.botdesign.net/) ■

Pour plus d'informations vous pouvez joindre votre CCAS au 05.61.39.54.05

Pour un vieillissement en bonne santé, je surveille **régulièrement** mes fonctions

MÉMOIRE

MOBILITÉ

VISION

HUMEUR

AUDITION

NUTRITION

ICOPE
SOINS INTÉGRÉS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

SAINT-ORENS AUX CÔTÉS DES SENIORS!

Le saviez-vous?

À Saint-Orens, vous pouvez avoir accès à un service d'accompagnement gratuit aux courses.



Afin de faciliter la vie quotidienne de nos aînés et des habitants les plus fragiles de notre commune, la Ville a mis en place, depuis déjà plusieurs années, un service d'accompagnement aux courses, entièrement gratuit. Le pôle municipal de cohésion sociale vous propose, si vous avez plus de 65 ans, un accompagnement aux courses à Leclerc le mardi après-midi (un mardi sur deux car deux groupes) et le premier jeudi du mois pour Leader Price.

Un agent du CCAS et un bénévole du Secours Catholique, peuvent également vous accompagner, si besoin, lors de vos achats.

Si vous souhaitez bénéficier de cette activité gratuite proposée par la commune, il faut s'inscrire auprès du CCAS.

Information importante : s'inscrire, dernier délai, la veille du jour des courses. ■

Plus d'informations: CCAS de Saint-Orens, 2 rue Rosa Parks Place de la Fraternité ou par téléphone 05.61.39.54.05.

L'Espace pour Tous lance son *P'tit journal* !

L'Espace Pour Tous ne pouvant pas accueillir de public pour le moment et recevoir ses adhérents a mis en place une newsletter sous forme d'un journal d'activité afin de garder le lien et permettre à tous de s'occuper durant cette période creuse en activités. **C'est ainsi qu'est né le P'tit Journal de l'Espace Pour Tous.**

À l'intérieur, les adhérents y trouvent des jeux, des recettes, des trucs et astuces pour la maison... Il est envoyé par mail à tous les adhérents, mais il est également possible si vous n'avez pas d'accès à la messagerie de venir directement sur place le récupérer en version papier.

Une partie est dédiée aux familles et se nomme Les Family Défis avec un ensemble d'activités et de jeux que les parents peuvent proposer à leurs enfants à faire à la maison. Des kits de fabrication sont également mis à disposition des familles pour réaliser des activités bricolage et laisser place à la créativité. Pour réserver votre kit, il suffit de contacter l'Espace pour Tous au 05.61.39.54.03.

Le P'tit Journal paraît chaque vendredi ! Et il est gratuit ! ■

MARCHER GRÂCE À L'ESPACE POUR TOUS

L'Espace pour Tous organise des balades ou sorties le matin ou l'après-midi en semaine (selon l'activité du service). Elles ont vocation à être intergénérationnelles afin de créer un échange et du lien entre tous les adhérents. Il peut s'agir de balades sur notre belle commune tout au long des boucles de randonnées ou bien de sorties dans les parcs des environs où l'on trouve des aires de jeux pour enfants. ■

Vous êtes intéressés ? Renseignez-vous au 05.61.39.54.03



Saint-Orens, ville pilote pour un nouveau mode de collecte des déchets verts

Toulouse Métropole expérimente un nouveau mode de collecte des déchets verts des ménages sur notre commune. Le principe est simple : il s'agit de mettre à disposition un camion de collecte statique dans lequel les habitants peuvent venir décharger leurs végétaux. Ce nouveau dispositif de collectes de déchets verts vient en complément des collectes programmées dans le calendrier 2021 qui a été diffusé avec le dernier numéro du Mém'Orens. Il permet de compléter l'offre des déchèteries et des collectes en porte-à-porte. Les deux premières opérations ont donc eu lieu le lundi 15 février sur le parking d'Altigone, place Jean-Bélières, et le lundi 22 février sur le parking du stade Armelle Auclair, chemin de Monfalcou.

« Dans une période de l'année où la taille des arbres, arbustes et diverses plantes est recommandée, cette expérimentation



Geneviève Fernandez, Déléguée à la requalification des Espaces Publics, à la Sécurité et au Contrôle ERP, a aidé les riverains.

réalisée sur Saint-Orens, une ville nature où de nombreux pavillons disposent d'un jardin, a été un beau succès puisqu'au total 1 120 kilos de déchets ont été collectés dont 900 kilos uniquement sur la matinée du 15 février », commente Dominique Faure, Maire de Saint-Orens.

Les déchets acceptés sont les mêmes que pour les collectes traditionnelles en porte-à-porte (1 m³ maximum, des sacs ou contenants de moins de 100 litres, branchages en fagots de moins de 1,20 m de long, souches et troncs interdits, déchets des entreprises non acceptés).

Deux nouvelles opérations viendront compléter cette expérimentation plus tard dans l'année les 16 et 17 août et les 14 et 20 décembre prochains.

En fonction du retour sur cette expérimentation, l'opération devrait être reconduite en 2022 avec plus de dates. ■

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Dans le cadre de la requalification des espaces publics qui vous a été présentée dans le Mém'Orens de Janvier-Février, nous allons procéder à une consultation citoyenne par questionnaire qui nous permettra de mener à bien les 1^{ères} phases de diagnostic.

D'abord distribué aux résidents des 1ers quartiers-pilote tirés au sort, le questionnaire sera étendu à tous les quartiers et joint au prochain numéro du Mém'Orens pour vous convier à prendre part à cette consultation.

Vous pouvez dès maintenant prendre part à la démarche si vous résidez les quartiers «Fondargent-St-Benoît-Vignes-Carmes» et «Centre-Hauts de Gameville-Complexe Sportif» ! Pour ce faire, merci de bien vouloir nous écrire à l'adresse mail suivante :

espacespublics@mairie-saint-orens.fr

Nous comptons sur vous ! ■

RAPPEL: DES DISTRIBUTEURS INDIVIDUELS POUR VOS SACS À DÉJECTION CANINE SONT À VOTRE DISPOSITION GRATUITEMENT !

Depuis Décembre 2020, des kits rechargeables de ramassage pour les déjections canines sont mis gratuitement à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou du C.T.M. N'hésitez pas à venir chercher le vôtre !





Sophie CLÉMENT,
Déléguée à la Restauration
municipale



Loi #Egalim : du nouveau à la cantine !

Interdiction du plastique, repas « végétarien », produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... La loi Egalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. Sophie Clément, Conseillère déléguée à la Restauration Municipale, nous explique ce qui va changer dans les assiettes de nos petits Saint-Orennais.

50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques

Les services de restauration scolaire devront proposer, au 1^{er} janvier 2022, au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques dans leurs menus. Il s'agit, par exemple, des produits issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20 % minimum), Label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique (IGP), issus de la Pêche durable, issus du commerce équitable...

La diversification des sources de protéines

La cuisine centrale municipale est tenue de présenter un plan pluriannuel de diversification de protéines incluant des alternatives à base de protéines végé-

tales dans les repas qu'elle propose. À titre expérimental, pendant deux ans et au moins une fois par semaine, un menu dit « végétarien » est donc proposé à nos petits écoliers, c'est-à-dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.

Substitution des plastiques

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les ustensiles à usage unique en matière plastique sont interdits (gobelets, verres, assiettes, pailles, couverts, bouteilles d'eau...). Au plus tard le 1^{er} janvier 2025, l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique sera également interdite.

Lutte contre le gaspillage alimentaire et dons

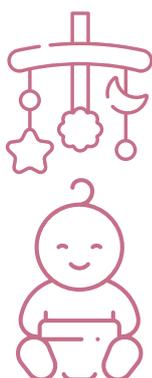
Depuis octobre 2020, l'obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est entrée en vigueur et permet donc à la collectivité de mettre en place une convention de dons avec une association habilitée. « La commune a ainsi établi une convention avec le Secours Populaire partenaire privilégié de longue date », explique Sophie Clément.

Programme « Fruits et lait dans les écoles »

Le concept de ce programme, financé par l'Union européenne, est de favoriser la distribution de produits de qualité en y associant une action éducative obligatoire. Il s'agit d'améliorer les habitudes alimentaires des élèves et leur connaissance des filières et des produits agricoles et agroalimentaires. Son objectif : atteindre un approvisionnement de 50 % de produits de qualité et durables en restauration collective d'ici 2022.

Sophie Clément nous explique pourquoi cette loi est si importante :

« La restauration scolaire du premier degré se situe aujourd'hui au cœur des enjeux éducatifs, sociaux, environnementaux et sanitaires. Le temps du repas est un véritable temps éducatif à part entière. En étant attentifs à ce que l'on met dans les assiettes de ces "petits citoyens en devenir" nous les aidons à se forger une conscience alimentaire, plus respectueuse des saisons, plus saine et plus équilibrée. Même si nous continuerons à leur servir, de temps en temps, le fameux sandwich "cow-boy" qui rencontre toujours un joli succès ! » ■



CRÈCHE DE NUIT : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Dans la perspective de proposer aux Saint-Orennais un service d'accueil pour les jeunes enfants entre 0 et 3 ans, sur des horaires atypiques, c'est à dire avant 7h30, après 18h30 ou de nuit, nous vous proposons un questionnaire que vous trouverez agrafé à l'intérieur de ce Mém'Orens. Il nous permettra de mieux cibler vos besoins.

Vous êtes intéressés ? Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques instants pour y répondre et le remettre à l'accueil de la Mairie ou au Guichet Famille (10 rue du Négoce). Votre avis nous est précieux, merci de votre participation !

Vous pouvez également répondre à ce questionnaire directement en ligne dans la rubrique TOUTES LES ACTUS du site internet de la mairie www.ville-saint-orens.fr



La santé et l'alimentation : un nouvel enjeu

Plus qu'une obligation légale, c'est un véritable choix politique qu'a fait la ville de Saint-Orens accompagnée par son CCAS, en décidant de s'engager sur les enjeux de santé et de nutrition. L'équipe municipale en a fait un axe prioritaire de ses politiques publiques.



Carole FABRE CANDEBAT,
Adjointe à la Santé Publique
et à la qualité de vie

Pourquoi ? Parce que le contexte sanitaire a fini de révéler à quel point la pauvreté a un impact direct sur la santé, parce qu'il est urgent de lutter contre l'inactivité et l'absence de toute pratique sportive et parce que tous les spécialistes constatent une augmentation alarmante de la consommation d'alcool et des pratiques addictives. Plus que jamais, l'éducation de nos jeunes doit aussi passer par l'éducation au bien manger.

Mais de quelles façons la commune peut-elle agir ? Mem'Orens est allé poser la question à Carole Fabre-Candebat, adjointe en charge de la santé publique et de la qualité de vie.

La prévention par l'information

« Il faut commencer par aider nos concitoyens à connaître les structures et les dispositifs de prévention qui sont à leur disposition, mais aussi partager, développer l'entraide (comme le co-voiturage par exemple) et l'aide de proximité » explique Carole Fabre-Candebat.

Cela passe également par le développement de l'information autour des bonnes

pratiques alimentaires (alerte au gaspillage, cours de cuisine, actions menées dans les établissements scolaires) et par l'incitation à la pratique sportive comme un outil de prévention et de lutte contre l'obésité. « *Le relais des associations devient ici primordial. C'est avec elle que nous devons et que nous pouvons agir et sensibiliser largement les publics* » précise Carole Fabre-Candebat. La ville a par exemple prévu d'organiser des séances de formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

De nouveaux services publics

Dès le début de la pandémie COVID-19, la ville a apporté son soutien à l'installation d'un centre COVID et aux professionnels de santé. Elle a organisé la distribution de masques à toute la population ainsi qu'aux enfants des écoles. Elle s'est encore investie dernièrement pour ouvrir un nouveau service d'écoute et d'entraide avec une Cellule d'accompagnement à la vaccination. « *Notre service public est contraint d'évoluer et de se transformer pour répondre aux besoins immédiats et à l'urgence sanitaire* ».

En parallèle, la ville a conduit des actions

comme la mise en place d'une Mutuelle communale visant à proposer une meilleure couverture santé au meilleur prix. Des réunions d'information sur les pathologies addictives (tabac, nocivité des écrans ...) sont organisées régulièrement. Une aide à la détection des maladies neurovégétatives (Parkinson, Alzheimer...) est par exemple proposée en lien avec le réseau gériatrique. « *Notre objectif avec cette nouvelle politique publique, est de n'oublier personne ; nous devons nous mettre au service de toutes les générations* ».

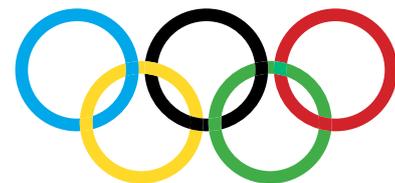
Un plan communal de sauvegarde et de gestion des risques

Est également inclus dans ce nouvel axe du mandat, la mise à jour du plan communal de sauvegarde qui concerne la gestion des événements liés à la sécurité civile, aux troubles climatiques ou terroristes, aux risques épidémiques et à la mise en place d'actions liées aux risques vectoriels (type moustique tigre).

« *Pour bien vivre ensemble, nous devons proposer une conception large, collective et transversale de la santé, j'en suis convaincue* » conclut Carole Fabre-Candebat. ■

L'Olympisme, une philosophie de vie

Comme vous le savez, la MAM de Saint-Orens fait partie des quatre équipements sportifs de la Haute-Garonne à avoir été labellisés pour les JO Paris 2024 et accueillir des délégations en Badminton, Judo, Taekwondo et Tennis de table. Une fierté pour la commune et une belle occasion de faire vivre les belles valeurs de l'olympisme.



Quelles sont les valeurs de l'Olympisme ?

L'excellence : qui consiste à donner le meilleur de soi. Il ne s'agit pas seulement de gagner, mais surtout de participer, progresser par rapport à des objectifs que l'on s'est fixés, s'efforcer de se dépasser au quotidien.

L'amitié : qui doit conduire à bâtir un monde meilleur et plus paisible grâce au sport, à la solidarité, à l'esprit d'équipe, à la joie et à l'optimisme. Le sport permet une meilleure compréhension entre les individus et les peuples du monde entier, malgré les différences.

Le respect : derrière cette valeur, se distingue la volonté de se respecter, respecter son corps, respecter les autres et les règles ainsi que l'environnement. Dans le cadre du sport, le respect va de pair avec le fair-play et la lutte contre le dopage ou tout autre comportement contraire à l'éthique.

Les symboles de l'Olympisme

La devise des Jeux « **Citius, Altius, Fortius** » qui signifie « plus vite, plus haut, plus fort », exprime l'excellence. Elle encourage les athlètes à donner le meilleur d'eux-mêmes. La flamme symbolise l'amitié entre les peuples, avec son relais parcourant de nombreux pays dans le monde. Les anneaux, eux, représentent le respect, réunissant toutes les nations et les cinq continents sans discrimination. ■



Jean-Louis Granzotto,
Saint-Orennais et
champion olympique.

3 QUESTIONS À JEAN-LOUIS GRANZOTTO, UN SAINT-ORENNAIS, DOUBLE CHAMPION OLYMPIQUE

Quel a été votre parcours de sportif de haut niveau ?

J-L G : J'ai commencé le basket après mon accident de moto en 1980 ; j'étais auparavant footballeur dans le club de Saint-Orens ; le seul sport collectif handi que l'on pouvait pratiquer à l'époque était le basket. En 1981 je commence à jouer, puis en 1986, j'obtiens ma première sélection en équipe de France. Dix années en équipe de France ont suivi avec quatre titres de champion d'Europe, deux médailles Olympiques et un titre de champion du Monde à Melbourne. Après avoir été joueur pendant plus de quinze ans, je suis actuellement entraîneur du Toulouse Iron Club au sein duquel j'ai obtenu deux titres de champion de France et qui participe régulièrement à la coupe d'Europe.

Vous avez participé et été médaillé aux JO de Séoul en 1988 et de Barcelone en 1992, racontez-nous cette expérience, votre moment le plus fort ?

J-L G : Nous avons fini médaille de bronze lors des jeux paralympiques de Barcelone et de Séoul et mon meilleur souvenir restera, en plus de la troisième place sur le podium, sûrement d'entendre la Marseillaise retentir au moment de l'entrée des équipes avec le drapeau Bleu Blanc Rouge au début du match. C'est un sentiment incroyable de pouvoir entendre son hymne national quand on est aussi loin de chez soi et une fierté de représenter son pays. C'est une expérience unique et inoubliable que de pouvoir participer à un événement planétaire comme celui-ci.

Et les valeurs de l'olympisme, qu'elle en est votre définition ?

J-L G : Pour moi, les valeurs de l'olympisme incarnent le rassemblement des peuples, le vivre ensemble dans la paix, le partage des victoires comme celui des échecs, le tout dans un immense respect des uns et des autres. ■

Claude Deraisin, un homme d'engagement honoré



De gauche à droite : Alain Massa, 1^{er} Adjoint, François Ubeda, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Dominique Faure, Maire de Saint-Orens, Henri Puis, Conseiller municipal délégué aux Sports, Gustave Plantade, ancien maire de Saint-Orens, Claude Deraisin et son épouse.

C'est avec beaucoup d'émotion que Dominique Faure, Maire de Saint-Orens, a remis le 19 février dernier, en présence de Gustave Plantade, ancien Maire de la ville, la Médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Claude Deraisin. Cette remise vient saluer le parcours d'un homme d'engagement, footballeur passionné, ancien adjoint aux sports de 2001 à 2008, qui n'a cessé de gravir les échelons

du bénévolat au sein de la Fédération Pédestre Montagne et la Fédération de la Retraite Sportive. « Vous êtes récompensé aujourd'hui car vous avez œuvré en faveur d'une éthique et parce que vous avez été un relais de valeurs : le goût de l'effort et du dépassement de soi, le respect de l'adversaire. Vous êtes un homme raisonné et de confiance, autant dire un homme précieux. En tant que bénévole, vous portez aussi en vous les valeurs de

fraternité et d'engagement désintéressé. Ces valeurs sont celles de la République. Soyez-en chaleureusement remercié », a déclaré Dominique Faure. Le récipiendaire, très ému, s'est prêté de bon cœur à la tradition de la photo entouré des élus et de sa famille. ■



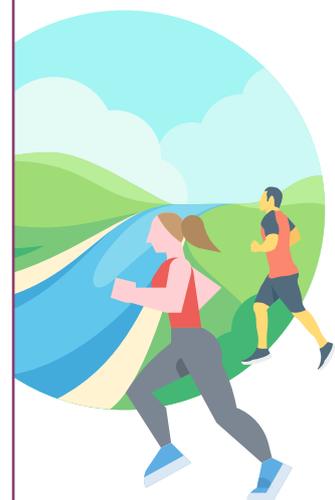
COURSE DES RIVIÈRES ET DES CHÂTEAUX : APPEL À BÉNÉVOLES !

Organiser une course à pied nécessite d'importantes ressources humaines. Pour la première édition de la Course des rivières et des Châteaux des

Portes du Lauragais qui aura lieu le dimanche 6 juin prochain à Saint-Orens, la ville lance donc un appel à bénévoles, en sus des prestataires professionnels.

Que vous soyez des passionnés de running ou que vous ayez juste l'envie de donner un peu de votre temps pour participer à un évènement très convivial, nous avons besoin de vous ! Plusieurs missions sont à répartir : aide au balisage des parcours (pose et enlèvement), préparation et distribution des dossards, aide au ravitaillement, surveillance des équipements... S'investir dans un tel projet peut permettre à de nombreuses personnes de se rendre utiles et de faire une bonne action, ou encore de vivre leur passion de ce sport autrement qu'en se lançant sur la piste. ■

Pour vous faire connaître, contacter Christophe Molina 05.61.39.56.75
christophe.molina@mairie-saint-orens.fr



« Fusion » de Gérard Bogo bientôt au cœur de la ville

Parce qu'avec la crise que nous traversons nous savons bien que l'art et la culture vous manquent, la municipalité a fait le choix, comme vous avez déjà pu le constater, de faire vivre la culture directement dans la rue et près de vous avec notamment l'exposition de deux œuvres monumentales de l'artiste Willy Pinna. Dans la même continuité, vous pourrez bientôt admirer une nouvelle création de l'artiste Gérard Bogo, avec l'installation de la sculpture « Fusion » dans notre beau cœur de ville tout près des halles.

Gérard Bogo a déjà réalisé une sculpture nommée « Le Renouveau », présente sur le rond-point du Sidobre en entrée de Ville. Saint-Orennais d'origine, il possède son propre univers ou le plaisir de la création occupe la plus grande place. Il nous explique : « concevoir une œuvre monumentale c'est d'abord une étude du lieu d'implantation et son intégration dans l'environnement puis un passage obliga-

toire par une phase de faisabilité et ensuite vient l'approche artistique avec des croquis et une étape de validation par des maquettes », un travail de longue haleine pour arriver à une œuvre finie.

Il a souhaité avec cette nouvelle œuvre qu'il a baptisé « Fusion » revenir sur l'histoire de la ville et sa création. La sculpture reprend donc cette symbolique de rapprochement entre les trois communautés Cayras, Gameville et Lentourville qui ont donné naissance à la commune de Saint-Orens de Gameville le 3 avril 1790.

L'artiste, précurseur du langage symbolique à travers l'art contemporain, nous confirmera, après « Le Renouveau », une nouvelle fois sa maîtrise de l'alliance de l'Inox et de l'Acier CORTEN tout en conservant une ligne esthétique majeure, douce et épurée. Il présentera un triptyque sculptural qui va habiter le cœur de ville pour, à coup sûr, attirer le regard et développer l'imaginaire des passants. ■



L'artiste Gérard Bogo

BEAU SUCCÈS POUR LA 19^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE

La ville se félicite du succès qu'a connu le Festival du Livre de Jeunesse cette année, dans un contexte inédit, et demandant à chacun une forte capacité d'adaptation pour maintenir un lieu de rencontre et d'échange tout en respectant les mesures sanitaires.

Pour maintenir cette 19^e édition, les services municipaux et toute l'équipe du Festival du livre de jeunesse Occitanie ont redoublé d'imagination et de créativité, en particulier par l'appropriation de nouveaux espaces et de formes originales qui ont permis aux lecteurs de rencontrer les auteurs et se nourrir des expériences artistiques.

Temps fort du festival, les rencontres scolaires ont pu se dérouler dans 70 classes, de la maternelle au lycée, avec une qualité de partage et d'écoute exceptionnelles.

Et ce sont 257 personnes qui ont participé avec bonheur à la journée professionnelle en visioconférence.

Sur inscription et durant tout le week-end, les ateliers d'illustrateurs, de calligraphie ainsi que ceux des partenaires (Muséum d'Histoire naturelle, les Abattoirs, Quai des savoirs, Canopé31) ont accueilli des familles enthousiastes, même distantes.



Tous ces moments, les rencontres et les dédicaces en librairie, les rencontres-débat à la web-radio de la Cave-Poésie, les interviews traduites en LSF (Langue des signes française), les expositions... ont prouvé plus que jamais combien lecteurs et auteurs ont besoin de culture vivante et d'échanges!

L'édition 2022 est déjà en préparation car le Festival du livre de jeunesse Occitanie fêtera l'année prochaine ses 20 ans, en espérant pouvoir de nouveau se retrouver et partager. ■



Le petit Prince en visite à Saint-Orens

Les services de la direction culturelle de la ville (Médiathèque, École de musique), l'Espace pour Tous et les acteurs culturels de Saint-Orens, Altigone, les associations Artgos et Altidanse, ont souhaité créer un projet commun autour du Petit prince.

Le projet est né au printemps 2020 alors que tous étaient frappés par la douloureuse expérience du premier confinement et l'abandon contraint de nombreux projets. Sans préjuger des conditions sanitaires à venir, l'ensemble des partenaires a souhaité concevoir et mettre en œuvre une forme artistique différente, originale et évolutive qui pourrait avoir lieu quels que soient la situation et les protocoles en vigueur.

Le thème du Petit Prince a été plébiscité par tous, sachant combien il sera aisé de se l'approprier au travers de la musique, des arts plastiques, de la littérature, de la danse...

Quatre classes de CE2, CM1 et CM2, soit 116 élèves de l'École primaire du Corail, vont proposer le résultat de leur travail, encadré par leurs enseignants et accompagnés par l'École de Musique, à travers une vidéo produite par leur soins autour de la lecture théâtralisée et la mise en musique de certains extraits de l'œuvre de Saint-Exupéry.

Quelques classes de l'École de musique vont s'approprier l'œuvre de Saint-Exupéry en revisitant un répertoire adapté et, parfois, en détournant leurs instruments de prédilection. Des élèves d'Altidanse vont incarner par la danse certains extraits de l'œuvre.

Des adhérents des ateliers terre d'Artgos vont réaliser des éléments de décor, alors que l'Espace pour Tous va proposer des accessoires pour les artistes participants.

La scène d'Altigone accueillera un spectacle jeune public pour les scolaires sur le thème du Petit Prince dans une mise en scène originale de la Compagnie « Un Tournesol sur Jupiter ».

Enfin, la médiathèque s'associe au projet en dévoilant une exposition de Sarah Branger et en faisant revivre, par la lecture, les passages les plus significatifs de l'ouvrage (voir informations en page 28).

Malgré le regret de ne pouvoir organiser la rencontre traditionnelle avec le public en « live », tous les acteurs, ainsi que Mme le Maire et David Andrieu, Délégué à la Culture, se félicitent de pouvoir faire aboutir un projet qui aura permis à de nombreux élèves ou artistes en herbe de participer à un projet artistique et culturel leur permettant de se confronter à une création collective.

Alors tenez-vous prêt à découvrir une œuvre originale qui clôturera une expérience artistique et humaine exceptionnelle ! ■

ALTIGONE : LA RÉSIDENCE DES VACANCES D'ARTISTES !



Durant les vacances d'avril, deux résidences se succéderont sur la scène d'Altigone. Une manière pour deux jeunes artistes toulousains de s'entraîner à performer dans des conditions professionnelles.

Du 19 au 23 avril, c'est le chanteur **DAN** qui répètera avec ses musiciens. Déjà venu en décembre 2020 sur la scène d'Altigone, l'artiste à l'univers pop et soul propose chansons originales et reprises inédites. DAN a pour objectif de développer son répertoire pour proposer un concert d'une grande qualité lors de la saison 2021-2022 d'Altigone.

Blue Jay, jeune femme passionnée de musique depuis l'adolescence, sera quant à elle en résidence du 26 au 30 avril. Seule sur scène avec sa voix et sa guitare à ses débuts, elle est aujourd'hui accompagnée de cinq musiciens aux sonorités pop, indie folk et post rock. Blue Jay chante en anglais l'amour, les rapports humains, l'errance, l'espoir... Une représentation de l'artiste est également prévue lors de la prochaine saison d'Altigone.

Une restitution de sortie de résidence sera proposée en Facebook Live sur la page d'Altigone : restez connectés ! ■



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Infos au 05 61 39 27 39 ou
mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Votre médiathèque est ouverte, vous pouvez venir sur place choisir, lire ou étudier ! Les horaires et les activités peuvent être soumis à modification en raison de la crise sanitaire actuelle. Merci de vous tenir informés sur le site de la médiathèque www.mediatheque.ville-saint-orens.fr ou par téléphone 05.61.39.27.39

Horaires actuels (couvre-feu à 18h) : Mardi : 13h-18h / Mercredi : 10h-18h / Jeudi : 13h-18h / Vendredi : 13h-18h / Samedi : 10h-13h et 14h-18h

EN AVRIL

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE DU « PETIT PRINCE »

Venez (re)découvrir l'histoire du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry à travers le regard de la plasticienne Sara Branger qui animera des **ateliers créatifs « Mon amie la rose »**, le samedi 10 avril après-midi. Ateliers tout public à partir de 8 ans (pour les 6/7 ans accompagnés d'un adulte). **Renseignements et inscriptions obligatoire à la médiathèque**



CAFÉ LITTÉRAIRE RENCONTRE AUTOUR DE PHILIPPE BARBIER

Judi 8 avril à 19 heures

Philippe Barbier (1959-2018) a écrit *L'art de rien : sur le fil de ma vie*, livre que Françoise son épouse et Jean-Michel viennent nous présenter, en témoignage de sa vie.

Récit d'une résistance, Philippe montre comment il est parvenu à se construire pas-à-pas malgré une enfance très difficile, en suivant son instinct, pour finalement s'engager contre les injustices qu'il a lui-même subies, comme éducateur au sein d'une institution puis avec ATD Quart Monde comme volontaire permanent pendant trente ans. Philippe est devenu un artiste reconnu, construisant une œuvre profondément originale, à base de fil de métal. Son chef d'œuvre est exposé aux Nations unies au Palais Wilson à Genève.

Il n'a cessé de montrer, par sa vie et son œuvre, qu'à partir de rien, on peut devenir quelqu'un et en ce sens, de donner du courage à ceux qui doutent.

Rencontre animée par Brice Torrecillas, en présentiel ou en visio, information à voir sur le site de la Médiathèque.



PENDANT LES VACANCES D'AVRIL, LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE :

LECTURES SOUS MON TIPI...

Anne Payan de l'association À Voix Haute, vous proposera des lectures en musique, une petite bulle de douceur et de plaisir.

Deux séances, le jeudi 22 avril :

- à 14h30 pour les + de 7 ans
- à 16h pour les 3-6 ans

Sur inscription à la Médiathèque - nombre de places limité



EN ROUTE ! LECTURE DANSANTE POUR LA PETITE ENFANCE

Par Aline Gubert et Céline Salvador (Théâtre du Chamboulé)

Judi 29 avril : deux séances à 10h et 11h (Pour les 0-2 ans - sur inscription)

Du noir et blanc vers la couleur, du cocon à l'éclosion, de l'ici vers l'ailleurs, c'est un véritable éveil au monde et une invitation à la découverte que propose ce duo à travers quatre albums lus et dansés !



La danse devient alors un prolongement de l'histoire racontée et donne une lecture complémentaire du texte, ludique, active et sensorielle...

Destiné à la toute petite enfance, En route ! fait découvrir des albums de

littérature jeunesse à travers la voix et le corps. Un doux moment à partager en famille.

Sur inscription à la Médiathèque - nombre de places limité

POUR LES PETITES OREILLES :

LES PETITES HISTOIRES DE CLAIRE... FILMÉES !

Claire raconte pour les enfants de 18 mois à 4 ans

Les mercredis 3 mars et 7 avril, retrouvez « Les Petites histoires de Claire »... comme si vous y étiez ! à suivre sur le site de la médiathèque www.mediatheque-saint-orens.fr





PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ? NON !

De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse.
- des feuilles mortes.
- des résidus d'élagage.
- des résidus de taille de haies et arbustes.
- des résidus de débroussaillage.
- des épiluchures de fruits et légumes.

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre.
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit pour un particulier.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective).
- de faire du broyage à la tondeuse : je broie les petits déchets du jardin, y compris les jeunes branches fines (jusqu'à 1 cm de diamètre). Je récupère le broyat, idéal pour les cultures longues du potager, les massifs de fleurs... Il peut aussi servir de matière sèche pour le composteur.
- de laisser faire la nature : une tonte « mulching » permet de nourrir le gazon en laissant la tonte fine sécher sur le sol, la nature fera le reste.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Prénom/Nom	Date de décès
Huguette ARDOUIN veuve CALVET	01/01/2021
Ginette ROYANT épouse GRIGNON	17/01/2021
Camille BENCHETRIT veuve ELKAIM	23/01/2021
Ernest PETTINICCHIO	27/01/2021
Yvonne HUGONNET veuve MERLE	10/02/2021
Elvia JONQUIERES veuve JAM	15/02/2021
Andrée CHICHA veuve ELKAÏM	17/02/2021
Roger MONDY	22/02/2021
Jean FUMOUX	24/02/2021



LES PETITS NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Hiroo BRU VANZELLE	21/12/2020
Tasnim MORSLI	30/12/2020
Antoine BOUCHENDHOMME	31/12/2020
Théa DELAS SERRANO	04/01/2021
Livia SINTES	09/01/2021
Ayline NASSER	10/01/2021
Milàn BARBOSA	14/01/2021
Ava THURON	15/01/2021
Hugo OLIVEIRA DUFOUR	20/01/2021
Yasmine CARDINALE	25/01/2021
Alicia DEWACHTER	27/01/2021
Jayden DENEVE	27/01/2021
Aurore FABRE	30/01/2021
Angèle CHEVILLON	02/02/2021
Essaba TURQUIN	05/02/2021
Charlotte PELLISSIER	05/02/2021
Thelma CAPEL	04/02/2021
Alice SARAMON BOUNAMOUS	05/02/2021
Hana KARIM	06/02/2021
Milann DELPAGE	08/02/2021
Gloria DO REGO	09/02/2021
Siem BOROPERT	06/02/2021
Charlotte LEDENYI BREYTON	13/02/2021
Inoa TEXIER	19/02/2021
Lara MASSOL	23/02/2021

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES : NOUVEAUX HORAIRES

Le service des Affaires Générales (État Civil, Élections, Gestion funéraire, Formalités administratives, Recensement de la population) accueille le public en mairie annexe du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Depuis le 2 mars 2021, fermeture au public le mardi après-midi.

Renseignements au 05 61 39 54 00 et/ou 05 61 39 54 28

Améliorer la qualité de l'air : le défi santé pour une métropole plus respirable

Enjeu sanitaire et environnemental majeur, en particulier dans les métropoles, la qualité de l'air influe sur la santé et la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi Toulouse Métropole en a fait une priorité de son action et déploie des mesures pour améliorer la qualité de l'air que respirent ses habitants.
Zoom sur un de ces outils : la ZFE-m.

Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m) ?

C'est une partie de territoire dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne seront pas autorisés à circuler (voir carte ci-contre). Cette autorisation est déterminée par la vignette Crit'air, délivrée par l'État (ministère de la Transition écologique).

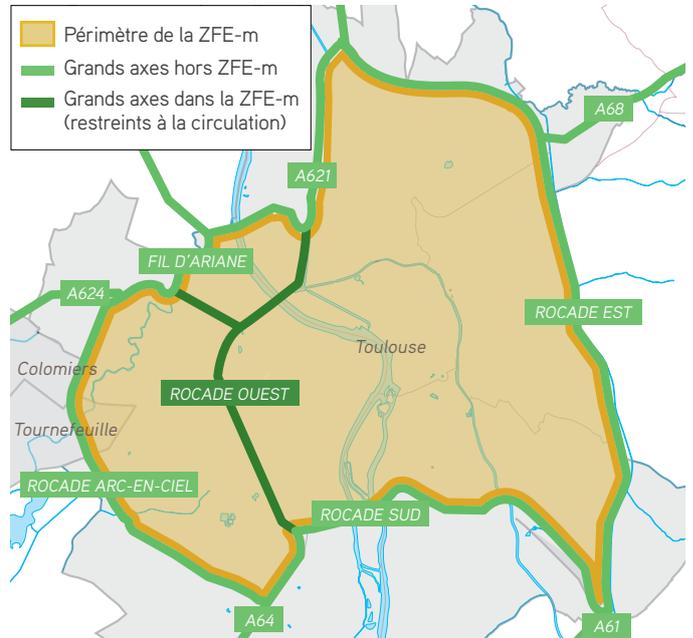
Une mise en place en plusieurs étapes

Au printemps 2021, moins de 1% des véhicules du parc roulant (fourgonnettes, fourgons et poids-lourds vignette crit'air 5 et non classées) aurait l'interdiction de circuler dans cette zone comprenant Toulouse en majorité. Ce dispositif progressif montera en puissance : à partir de 2023, il intégrerait les véhicules légers et les deux roues pour les vignettes 4, 5 et non classées pour atteindre 4% du parc roulant.

Le saviez-vous ?

À Toulouse, 80% des émissions de dioxyde d'azote (NO₂) et 34% des émissions de particules fines sont issues de la circulation automobile. Environ 7200 personnes vivent en zone de dépassement de dioxyde d'azote sur le territoire de la métropole toulousaine (source ATMO).

Le périmètre envisagé



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA ZFE-m

Après une large concertation des habitants en 2019 pour lancer le projet, la consultation réglementaire du public aura lieu du 1^{er} mars au 2 avril 2021. Exprimez-vous : toulouse-metropole.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- > Sur les actions et les aides déployées par Toulouse Métropole pour améliorer la qualité de l'air : toulouse-metropole.fr > missions > qualité de l'air
- > Sur la surveillance, les données et prévisions sur la qualité de l'air : atmo-occitanie.org

TOULOUSE MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE

Des primes pour favoriser des déplacements plus propres

Particuliers, entreprises ou associations, découvrez comment bénéficier de ces aides sur : demarches.toulouse-metropole.fr



Pour faciliter le remplacement d'un véhicule polluant par un véhicule propre

Via un achat, un changement de motorisation, ou la location ; jusqu'à 5 000 € de prime.



Pour encourager la pratique du vélo

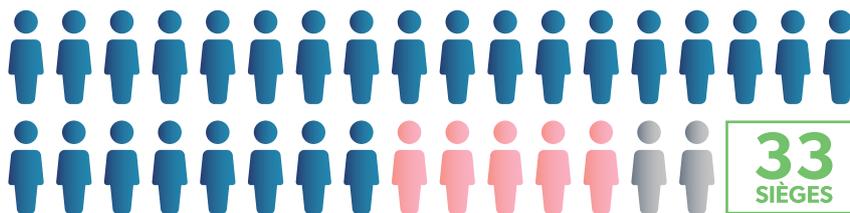
Une prime vélo de 600 € maximum pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.

Plus de transports en commun pour se déplacer plus facilement :

- Le Téléphérique entre l'Oncopole et l'université Paul Sabatier à l'été 2021
- Les nouvelles lignes de bus Ceinture sud en Septembre 2021
- La mise en service des lignes de bus Linéo 10 (Fenuillet et Toulouse La Vache) et Linéo 11 (Basso cambo – Frouzins) en septembre 2022
- Le prolongement de la ligne B pour Labège en 2026
- Ainsi que la troisième ligne de métro entre Labège et Colomiers en 2028.

toulouse
métropole

en grand !



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

Biodiversité: en fait ce terme définit l'ensemble des espèces vivantes (humains, animaux, végétaux...) présentes dans un milieu. Veiller à son maintien est un défi de taille mais nécessaire pour notre avenir et celui de nos enfants !

La biodiversité urbaine, au-delà d'unifier harmonieusement le triptyque nature, ville, habitant, permet aussi de sensibiliser la population à l'environnement et ses enjeux. Elle aide à préserver des espèces animales, et améliore la qualité de l'air et de l'eau par les plantes notamment...

Conscients de son importance et de ses enjeux sociologiques, économiques et écologiques, nous avons décidé de nous engager dans des actions, de sensibilisation bien sûr, mais qui se traduisent aussi par des actes concrets.

"Le meilleur moment pour planter un arbre c'était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment c'est maintenant."

Ce proverbe chinois est clairement un appel à l'action. Et comme un autre adage français « Mieux vaut tard que jamais » nous laisse penser qu'il n'est jamais trop tard pour agir. Agir maintenant, c'est ce que nous avons voulu faire avec la plantation de la forêt urbaine, en nous inspirant de la méthode Miyawaki qui cherche à accélérer le processus de cicatrisation écologique en imitant le plus possible la composition normale de la forêt primaire dans chaque contexte. Akira Miyawaki est un botaniste japonais expert en écologie

végétale, professeur émérite, et reconnu internationalement pour ses travaux. Sa méthode se développe de plus en plus dans le monde entier et à toutes les latitudes... n'en déplaise à certains pseudo-scientifiques !

Car nous sommes très fiers de ce projet de forêt urbaine, mobilisateur, participatif et intergénérationnel, qui porte des valeurs fortes et qui nous rassemble.

Comment alors ne pas être déçus par le comportement politique de certaines personnes de la minorité qui, plutôt que de s'associer à cette dynamique, à ce moment de partage, ne cherchent qu'à critiquer en développant des théories fallacieuses, s'appuyant sur les dires d'experts de faible notoriété et très politisés...

L'expérience de cette forêt urbaine nous conforte dans les attentes de nos concitoyens, et leur engagement est la plus belle réponse face au comportement d'une opposition dont la seule façon d'exister réside dans la critique systématique, quels que soient les sujets abordés.

Pourquoi les élus de la minorité se plaisent-ils à répéter qu'ils sont des élus d'opposition. Ne nous y trompons pas, ils ne sont pas là pour faire avancer de façon constructive les services publics et les projets mais bien pour dénigrer, critiquer, s'opposer, nuire sans même savoir pourquoi le plus souvent. Et rappelons qu'ils agissaient de même quand ils étaient en situation de gouvernance.

A SAINT-ORENS LE COEUR DE LA VILLE C'EST VOUS

La campagne de vaccination au Covid-19 continue. Nous espérons que chacun peut accéder à la vaccination. Nous remercions les professionnels de santé, les services et les bénévoles qui luttent contre cette pandémie.

Cette période de l'année est traditionnellement celle du Débat d'Orientation Budgétaire et du vote du budget annuel en Conseil Municipal. Les éléments portés à notre connaissance sont fourrés ; en effet, la majorité municipale ne connaît pas les coûts que représenteront ses 4 grands projets du mandat et nous fournis des estimations, qui dépendront grandement des subventions que la municipalité obtiendra pour chacun de ces projets... et que l'on ne connaît pas non plus. Nous veillerons à ce que le budget 2021 soit prudent, que chaque scénario soit pesé avec des projections solides afin de ne pas mettre en danger notre commune.

Nous regrettons que la majorité municipale préfère nous qualifier

de « complotistes » plutôt que de nous répondre sur le terrain des arguments et des chiffres. Nos rencontres avec les St Orennais nous prouvent que vous souhaitez plus de transparence et qu'un certain nombre d'informations ne vous sont pas communiquées, notamment sur les constructions.

Dans le dernier Mém'Orens, nous apprenons que notre commune a dépassé les 12000 habitants, soit +11% en 6 ans. Vos inquiétudes exprimées sont légitimes, les infrastructures ne suivent pas, les constructions se multiplient sans cohérence ni concertation. Des espaces naturels sont transformés en chantier alors que dans le même temps une forêt urbaine est plantée. Une question demeure : quelle est la logique de ces choix en dehors d'un exercice de communication permanente ?

Le groupe « A Saint Orens, le Coeur de la ville c'est vous »
Page Facebook : @coeursaintorens

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Le Printemps est là ! Une énergie magnifique dont il faut se nourrir. Car cette période de renouveau, d'ébullitions, de désirs et d'espoirs, cette saison si puissante en symboles et en luttes, doit être aujourd'hui la plus inspiratrice possible. Ici et maintenant, dans notre ville de Saint Orens comme partout ailleurs, le pouvoir est concentré, personnalisé où les décisions prises sont, soit dans les mains uniques

du Maire, soit au niveau de Toulouse Métropole.

Notre démocratie est malade et notre commune avec. Souhaitons tous ensemble que ce Printemps nous apporte cette résilience si désirée, mais avec sagesse et conscience.

Bien à vous

St'O l'appli



Actualités

Démarches

Signaler

TÉLÉCHARGER St'O l'appli SUR VOTRE MOBILE !



Partager



 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr